

Propos printaniers sur des sujets divers



JEAN-PIERRE TREMBLAY

Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Modifications au bulletin

Comme nous vous l'avons annoncé dans le dernier numéro (décembre 2002), de nouveaux gestionnaires ont été sélectionnés pour la gestion des éléments d'actif investis en actions canadiennes des divers Fonds FMOQ. Afin qu'ils puissent vous faire part de leur analyse et de leur vision des marchés, nous avons apporté quelques modifications à ce bulletin. Dorénavant, en alternance à chaque trimestre, la firme Gestion de portefeuille Natcan inc. et la société TAL Gestion globale d'actifs inc. présenteront l'analyse rétrospective des marchés. Le troisième gestionnaire des Fonds FMOQ, la société Investisseurs globaux Barclays Canada Ltée, n'a pas été invitée à collaborer au bulletin. En effet, le mandat de gestion qui lui a été confié porte sur une partie du portefeuille d'actions canadiennes et est exécuté sur une base indiciaire améliorée, sans égard à l'évolution des marchés. Toutefois, nous vous présenterons, dans un prochain numéro, un article décrivant de façon plus exhaustive la technique de gestion privilégiée par cette firme.

Assemblée annuelle des Fonds FMOQ

C'est à Québec que s'est tenue, le 27 mars 2003, l'assemblée annuelle des Fonds FMOQ. Les nombreux participants présents ont eu l'occasion de rencontrer le personnel et les membres du conseil d'administration de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, ainsi que le gestionnaire des Fonds FMOQ. À l'instar des résultats affichés par la très grande majorité des fonds communs de placement, ceux de l'exercice 2002 se sont avérés décevants. Les personnes présentes ont cependant eu l'occasion de constater que la direction de la Société est vigilante quant aux résultats des Fonds FMOQ et qu'elle n'hésite pas à prendre, en temps opportun, les décisions qui s'imposent. Le changement du gestionnaire de tous les éléments d'actif des Fonds FMOQ investis en actions canadiennes en est une preuve concrète (voir le numéro de décembre 2002). Il en va de même du « retour aux sources » effectué quant à la répartition des éléments d'actif des divers Fonds diversifiés FMOQ (voir article en page 2).

Cotisations REER 2002 et droits non utilisés

En raison de l'incertitude des marchés, il se peut que vous n'ayez pas profité de la dernière campagne promotionnelle des REER pour cotiser le maximum permis. Il se peut également que vous ne vous soyez pas prévalu de cette possibilité depuis un certain nombre d'années maintenant. Le cas échéant, vous avez des droits inutilisés et il est dans votre intérêt de combler ce retard ! Pour ce faire, les Fonds FMOQ ont plusieurs avenues intéressantes à vous proposer, dont le débit préautorisé. Parlez-en à votre conseiller.

Nouveau plafond REER à compter de 2003

De l'avis des spécialistes, le budget présenté par le ministre fédéral des Finances, l'honorable John Manley, le 18 février dernier, comportait peu de nouvelles mesures fiscales dignes d'intérêt, à l'exception toutefois d'une hausse du plafond des cotisations annuelles à un REER. En effet, le plafond de 13 500 \$ est augmenté à 14 500 \$ dès cette année. Nous ne pouvons que vous encourager à tirer avantage de cette nouvelle mesure, soit en cotisant dès maintenant au maximum à votre REER pour l'année 2003 ou, selon le cas, en adhérant ou en augmentant votre participation à notre programme de prélèvements bancaires préautorisés.

Pour information, voici les nouveaux plafonds REER annoncés dans le budget :

Année d'imposition	Plafond de cotisation annuelle à un REER
2003	14 500 \$
2004	15 500 \$
2005	16 500 \$
2006	18 000 \$
2007	INDEXÉ

Service de débit préautorisé

La campagne annuelle REER est maintenant terminée. Avez-vous trouvé difficile de vous départir d'une importante somme d'argent pour contribuer au maximum à votre REER ? Ou avez-vous été dans l'impossibilité de trouver une telle somme ? Si vous avez répondu OUI à l'une ou l'autre de ces questions, prenez le taureau par les cornes et prévaliez-vous de notre service de débit préautorisé. Vous verrez ! C'est une manière simple, pratique et sans douleur d'atteindre ses objectifs financiers.

Rapport de l'exercice 2002 et Prospectus simplifié 2003

Vous devriez avoir reçu le *Rapport de l'exercice 2002* ainsi que le *Prospectus simplifié 2003* des Fonds FMOQ. Ces documents contiennent nombre de données importantes sur vos fonds communs de placement. Nous vous recommandons fortement d'en prendre connaissance et, le cas échéant, de prendre contact avec nous si de plus amples renseignements s'avéraient nécessaires. Des copies additionnelles de ces documents sont disponibles sur demande.

Service de chèques préautorisés

De plus en plus de participants adhèrent à notre service de chèques préautorisés. Ce faisant, ils peuvent acheter des Fonds FMOQ sur simple appel téléphonique.

Frais administratifs pour transfert de régimes fiscaux

Comme vous pourrez le constater à la lecture du *Prospectus simplifié 2003* des Fonds FMOQ (page 7), nous préleverons, à l'instar de presque toutes les autres institutions financières et sociétés de fonds communs de placement, des frais nominaux de 50 \$ pour l'exécution d'un transfert total ou partiel d'un régime fiscal enregistré (REER, FERR, CRI, FRV, REEE ou autres) vers une autre institution financière. Par l'imposition de ces frais, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* vise uniquement à couvrir les frais inhérents à ce type de transaction, au lieu des les faire assumer indirectement par tous les participants aux Fonds FMOQ. À notre avis, cette décision est d'autant plus justifiée que beaucoup d'institutions financières acceptent de rembourser à leurs nouveaux clients ces frais de transfert que nous percevons à compter du 1^{er} mai prochain.

Programme de conférences 2002-2003

Cinq (5) conférences sont à venir dans le cadre de notre programme de conférences 2002-2003.

Date	Lieu	Sujet
3 avril	Montréal	Les impacts socio-économiques de l'évolution démographique du Québec
10 avril	Québec	Les impacts socio-économiques de l'évolution démographique du Québec
29 mai	Québec	Conférence-dégustation sur les portos
5 juin	Montréal	Conférence-dégustation sur les portos
12 juin	Saguenay	Les fraudes économiques

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Nous vous prions cependant de réserver votre place en faisant le (514) 868-2082, poste 262 ou, sans frais, le 1 888 558-5658, poste 262.

Suite à la page 2 »

FONDS
D'INVESTISSEMENT
FMOQ

Mars 2003
Volume IX, numéro 1

INFORMATION FINANCIÈRE

Dans ce numéro...

Un retour aux sources pour le Fonds omnibus FMOQ

•
Survол des marchés financiers

•
Fluctuations des marchés boursiers

•
Stratégie de placement REER

•
L'histoire en capsules

•
Rendements des Fonds FMOQ

•
Valeurs unitaires des parts

•
Évolution d'un investissement de 1 000 \$

» Suite de la page 1

Conférences Internet

Soucieux d'informer adéquatement et efficacement les membres de la communauté médicale et les participants aux Fonds FMOQ, nous avons tenté une première expérience en permettant aux personnes intéressées de prendre connaissance du contenu de nos conférences par le biais du site Internet des Fonds FMOQ (www.fondsfmoq.com). La conférence retenue a été donnée par M^e Johanne Roby et portait sur « *Les régimes matrimoniaux et le patrimoine familial* ». Les personnes intéressées à entendre cette conférence de M^e Roby n'ont qu'à prendre contact avec un de nos conseillers afin d'obtenir un mot de passe. Par la suite, vous n'aurez qu'à vous rendre à la section « Conférence – Internet » de notre site. Si l'expérience s'avère concluante, nous la poursuivons et rendrons d'autres conférences disponibles. Selon nous, il s'agit d'un moyen efficace et économique de diffuser, à un plus grand nombre de personnes, l'information de nature financière que nous préparons à l'intention des participants aux Fonds FMOQ et de la communauté médicale en général. Nous serons heureux de prendre connaissance de vos commentaires et suggestions.

Bulletin d'information électronique : un an déjà !

L'édition de mars 2003 de notre *Bulletin d'information électronique* marque le premier anniversaire du lancement de cet outil fort populaire. Depuis mars 2002, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* édite mensuellement ce bulletin qui est expédié à tous ceux qui nous ont transmis une adresse de courrier électronique. Nous avons créé le bulletin afin de fournir à nos abonnés de brèves capsules d'information sur divers sujets d'ordre économique et financier ainsi que sur les Fonds FMOQ. Les commentaires reçus à ce jour sont des plus favorables. Les personnes qui souhaiteraient recevoir le bulletin n'ont qu'à faire ajouter leur adresse de courriel sur notre liste d'envoi. Comment ? En nous la transmettant à l'adresse suivante : info@fondsfmoq.com.

Nomination à la présidence de deux conseils d'administration

En terminant, j'aimerais vous informer que j'ai accepté d'assumer la présidence de deux conseils d'administration externes à la Société.

D'une part, les membres du conseil d'administration du Collège de Rosemont, établissement du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), m'ont confié le mandat de présider le Conseil. Par cette action bénévole, je souhaite apporter ma contribution à la gestion de cette institution qui offre des services à plus de 4 000 étudiants.

D'autre part, l'Ordre des Pharmaciens du Québec m'a confié la présidence du conseil d'administration de sa filiale, le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des Pharmaciens du Québec, et ce, pour une période de deux ans. Cette société gère les activités d'auto assurance professionnelle de l'Ordre et supervise la gestion des placements du Fonds. En acceptant cette responsabilité, j'espère faire bénéficier cet organisme et ses quelques 6 000 membres de l'Ordre de mon expertise professionnelle en administration et en finance.

Selon moi, ces engagements devraient contribuer à accroître la réputation et la notoriété dont jouissent déjà la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et la *Fédération des médecins omnipraticiens du Québec*, auprès de la communauté médicale québécoise.



Un retour aux sources pour le Fonds omnibus FMOQ

Le Fonds omnibus FMOQ a été créé en 1979 afin d'offrir aux médecins omnipraticiens une opportunité d'investissement ou d'épargne en vue de leur retraite. Le Fonds a toujours été perçu comme un fonds commun de placement diversifié de type conservateur. Cette perception n'était pas le fruit du hasard. En effet, les gestionnaires ont longtemps suivi la politique de placement initiale qui s'apparentait à celle d'une caisse de retraite privée. De plus, les actions de société détenues dans le portefeuille du Fonds ont représenté, pendant de nombreuses années, environ la moitié (50 %) des éléments d'actif.

La qualité de la gestion ainsi que les excellents rendements du marché des obligations ont permis au Fonds de se hisser et de se maintenir dans le premier quartile des fonds communs de placement de cette catégorie au Canada, et ce, pour leur rendement sur une période de 10 ans, et même de 15 ans (au 28 février 2003).

Autres Fonds FMOQ

Au cours des années, d'autres Fonds FMOQ ont été créés afin de répondre aux attentes et aux besoins exprimés par un nombre croissant de participants.

En 1983, le Fonds de placement FMOQ a été lancé afin d'offrir aux membres de la FMOQ un outil d'investissement hors REER. La stratégie de placement de ce Fonds était plus agressive que celle du Fonds omnibus FMOQ.

En 1989, le Fonds monétaire FMOQ a été mis sur pied afin de permettre aux participants de bénéficier d'un outil d'investissement temporaire et sans risque.

En 1991, le Fonds obligations internationales FMOQ a été conçu pour permettre aux participants qui le souhaitaient d'investir une part plus importante de leur actif dans le marché des obligations et de bénéficier des écarts de rendement des divers marchés obligataires mondiaux.

En 1994, les Fonds actions canadiennes et actions internationales FMOQ sont venus compléter l'offre de produits financiers de la Fédération, dans le but de permettre aux participants intéressés d'accroître leur exposition aux divers marchés boursiers.

Comme mentionné précédemment, la stratégie de placement et la répartition du portefeuille du Fonds omnibus FMOQ sont demeurées sensiblement les mêmes tout au long de cette période. En conséquence, les participants qui voulaient répartir différemment leurs éléments d'actif transféraient une partie de ces derniers vers les nouveaux Fonds FMOQ.

Au cours d'un sondage effectué en 1998 auprès des membres de la FMOQ, plusieurs répondants ont exprimé le souhait de pouvoir investir des sommes d'argent hors REER dans un Fonds ayant une stratégie de placement telle que celle du Fonds omnibus FMOQ ; par contre, d'autres répondants ont manifesté le besoin de pouvoir investir leurs épargnes en vue de la retraite dans un Fonds ayant une stratégie de placement plus agressive que celle du Fonds omnibus FMOQ, soit un Fonds similaire au Fonds de placement FMOQ.

C'est la raison pour laquelle, en 1998, le prospectus des Fonds FMOQ, de même que la méthode de calcul des parts du Fonds omnibus FMOQ, ont été modifiés afin de permettre à ce dernier de recevoir des sommes d'argent hors REER. C'est aussi la raison pour laquelle le Fonds équilibré FMOQ a été mis sur pied. Bien que ce Fonds ait la même politique de placement et la même répartition de portefeuille que le Fonds de placement FMOQ, il diffère de celui-ci en ce qu'il utilise des contrats à terme pour effectuer ses investissements étrangers. La raison en est fort simple : cette pratique permet de respecter les limites de contenu étranger imposées par les règles fiscales.

C'est en 2001 que la gamme des Fonds FMOQ a été complétée, et ce, par le lancement du Fonds obligations canadiennes FMOQ.

Durant la deuxième moitié des années 1990, le gestionnaire du Fonds omnibus FMOQ a augmenté la proportion des « actions » parmi les éléments d'actif, et ce, pour les deux raisons suivantes : affronter la vive concurrence des autres fonds communs de placement ; afin que les participants au Fonds puissent bénéficier au maximum des bonnes performances des marchés boursiers. À compter de cette date, la proportion en actions a été légèrement supérieure à 60 % en moyenne, avec des pointes à 68 %, contrastant ainsi avec la vocation première et l'histoire du Fonds.

Bien qu'il se soit avéré heureux au cours de certaines années, ce virage atténuait la différence entre les Fonds de placement et équilibré FMOQ et le Fonds omnibus FMOQ, tout en augmentant le risque rattaché à un investissement dans ce dernier. Les dernières années ont toutefois eu des impacts plus importants que souhaité sur les résultats du Fonds omnibus FMOQ. Pourquoi ? Parce qu'elles ont été marquées par une correction boursière d'une ampleur et d'une durée sans précédent depuis la grande crise de 1929.

Afin que le Fonds omnibus FMOQ revienne à sa vocation première, le conseil d'administration de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a décidé, le 17 février 2003, de réduire la proportion des éléments d'actif du Fonds investie dans les marchés boursiers. Dorénavant, cette dernière oscillera autour de 55 %, ramenant ainsi les objectifs du Fonds omnibus FMOQ dans la lignée de la philosophie et des objectifs qui prévalaient au moment de sa création.

Ce retour aux sources est d'autant plus approprié que les participants aux Fonds FMOQ disposent maintenant de plusieurs outils (Fonds de placement, équilibré, actions canadiennes et actions internationales FMOQ) pour accroître leur exposition aux marchés boursiers.

Cette nouvelle pratique de gestion du portefeuille a également d'autres conséquences pour les participants au Fonds omnibus FMOQ.

Premièrement, en réduisant la portion des actions détenues dans le portefeuille, le Fonds omnibus FMOQ, en contrepartie d'une augmentation de la sécurité de son capital, se privera d'une partie des retombées de la reprise des marchés boursiers, lorsque celle-ci se concrétisera.

Cependant, dans l'espoir de récupérer le maximum du capital perdu au cours des dernières années, certains participants souhaiteront se prévaloir de tout l'effet positif de la reprise des marchés. Ces derniers devront donc transférer une partie de leur capital dans le Fonds équilibré FMOQ et/ou une autre partie vers les Fonds actions canadiennes et/ou actions internationales FMOQ. La prudence est de mise à cet égard, car personne n'est en mesure de déterminer le moment et l'ampleur de cette reprise qui demeure donc incertaine.

Deuxièmement, les participants au Fonds omnibus FMOQ devront dorénavant être extrêmement rigoureux et prudents lorsqu'ils voudront comparer les rendements du Fonds avec ceux d'autres fonds communs de placement de type diversifié.

En effet, la moyenne des fonds communs de placement offerts sur le marché est calculée sur la base d'une répartition de portefeuille qui est plus agressive que celle qui est désormais utilisée par le Fonds omnibus FMOQ. En conséquence, les rendements des fonds disponibles sur le marché devraient être fondamentalement supérieurs à ceux du Fonds omnibus FMOQ lorsque les marchés boursiers seront fortement en hausse. En contrepartie, ce dernier devrait mieux préserver le capital des participants que la moyenne des fonds concurrents lorsque les marchés boursiers seront en baisse.

En terminant, les conseillers des Fonds FMOQ sont à votre entière disposition pour examiner les impacts de cette modification sur vos investissements et pour discuter de la meilleure stratégie à adopter, compte tenu des circonstances. Appelez-nous !

Survol des marchés financiers

Après la grande incertitude de février et les espoirs d'un conflit de courte durée, le mois de mars a fait place à la crainte. Crainte que le conflit en Irak s'avère plus long que ce que les observateurs avaient anticipé. En effet, à peine les hostilités avaient-elles débuté que les nouvelles négatives se succédaient en provenance du Moyen-Orient. La situation géopolitique rend la lecture de la conjoncture économique impossible. Même la Réserve fédérale, qui a préféré garder une marge de manœuvre pour agir en tout temps, ne s'y retrouve plus.

Ainsi, le dernier mois n'a fait que confirmer le fait que les consommateurs et les entreprises sont ébranlés par la grande incertitude qui prévaut sur la scène mondiale. D'ailleurs, le mois de mars a été marqué par une séquence de mauvaises nouvelles qui n'augurent rien de bon pour l'économie américaine. Les statistiques relatives aux importantes pertes d'emploi en février et l'effritement de la confiance des consommateurs ont inauguré la danse. Vinrent ensuite les données sur le secteur de la construction, qui semble commencer à vouloir plier, puis l'indicateur avancé qui confirmait une baisse de 0,4 % en février, la première depuis septembre. Bref, tout laisse présager que l'économie mondiale pourrait être mise à rude épreuve. D'autant plus que la faiblesse des indicateurs économiques n'est plus confinée aux États-Unis. En effet, l'Europe et l'Asie affichent des données plutôt sombres en mars. Seule l'économie canadienne demeure miraculeusement robuste, faisant fi de la tendance mondiale. Les nouvelles ont été bonnes de notre côté de la frontière : création de 55 000 emplois en février, indicateurs de demande domestique très robustes, mises en chantier records, IPC en hausse pour la 14^e fois en 15 mois et l'inflation qui atteint 4,6 %, du jamais vu en 11,5 ans. De fait, le Canada représente le pays du G7 affichant le taux d'inflation le plus élevé. Mais le consommateur américain demeure une grande source de vulnérabilité pour l'économie canadienne.

Dans ces contextes économique et géopolitique difficiles sur le plan international, les marchés boursiers demeurent peu généreux. Le marché s'était mis à croître avant le début des hostilités, poussé par la perspective que le conflit se règle rapidement. Le secteur des services publics et celui des soins de la santé sont ceux qui ont le plus tiré profit de ce petit rebond. Du côté international, le marché boursier n'a pas été très généreux non plus, ayant sous-performé les places boursières nord-américaines. La baisse la plus importante se situe du côté du Japon, le pays étant affecté par un déséquilibre entre l'offre et la demande de titres et le soutien n'étant pas suffisant du côté des réformes gouvernementales.

En ce qui concerne le marché boursier canadien, les perspectives d'un ralentissement de l'économie américaine ont surtout affecté les secteurs cycliques, notamment les produits forestiers et les mines et métaux. Par ailleurs, l'industrie aérienne figure parmi les victimes indirectes de la guerre, ce qui affecte le titre de Bombardier. La situation rappelle grandement le phénomène ayant affecté Nortel l'été dernier, alors que les rumeurs et les mauvaises nouvelles prenaient le dessus sur toutes les analyses fondamentales traditionnelles.

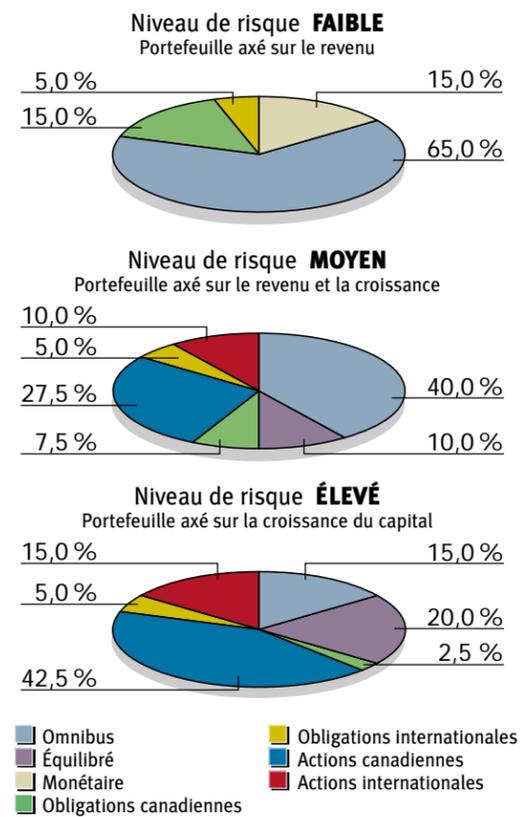
La situation géopolitique a constitué un environnement somme toute assez favorable au marché obligataire. Ceci a eu pour effet d'amoindrir l'impact de la hausse des taux administrée au Canada. Ainsi, la poursuite du resserrement monétaire par la Banque du Canada a entraîné les taux canadiens en hausse sur toute la courbe. Du côté américain, bien que les nouvelles négatives ne permettent pas encore de tirer des conclusions claires, le marché obligataire n'a pas attendu. Le 10 mars, le taux cinq ans a fermé à son plus bas niveau en plus de 40 ans, tombant même sous le niveau d'inflation pour la première fois depuis 1978. Par ailleurs, la probabilité d'une baisse de taux en mai est entièrement escomptée par le marché.

Dans ce contexte où il est à peu près impossible de tirer des conclusions claires sur la conjoncture économique et sur la tendance des marchés financiers, nous croyons que la prudence est toujours de mise.

Gestion de portefeuille Natcan

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition



Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	03.03.31	Écarts	02.12.31	Écarts	02.09.30
S & P / TSX (Toronto)	6 343,29	-4,1 %	6 614,54	7,0 %	6 180,42
S & P 500 (New York)	1 247,14	-10,3 %	1 389,93	7,5 %	1 293,23
EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 277,09	-15,1 %	1 504,99	5,8 %	1 422,92
Scotia Univers (obligations canadiennes)	497,16	-0,7 %	500,5	2,3 %	489,43

* Convertis en dollars canadiens.

L'histoire en capsules

Le médecin public



Les médecins publics grecs se voyaient offrir un contrat en vertu duquel ils s'engageaient à être présents et disponibles pendant une certaine période de temps. L'un des plus célèbres d'entre eux, Démocède, exerça son art à Égine puis à Athènes, avant de se retrouver esclave à la cour du roi de Perse. Contrairement aux médecins égyptiens attachés à la couronne, Démocède parvint à guérir le roi Darius et la reine Atossa, consacrant du même coup la victoire de la médecine grecque sur la médecine égyptienne.

Les médecins grecs de renom étaient l'objet d'une véritable surenchère. Les cités cherchaient à s'attacher leurs services, souvent à fort prix. À l'instar de Démocède, un médecin public pouvait changer plusieurs fois de ville pendant sa carrière, selon les « conditions du marché » ou les perspectives professionnelles qui s'offraient à lui.

Le médecin hippocratique n'était pas pour autant un médecin itinérant. En effet, comme il ne possédait pas de statut officiel, il ne devait compter que sur sa seule réputation pour se constituer une clientèle. Dès lors, quitter la cité l'obligeait à tout recommencer à zéro.

C'est cependant le type même de médecine qu'il pratiquait et qui l'amenait à prendre en compte l'individualité du patient, de même que l'environnement dans lequel ce dernier vivait, qui l'incitaient à prolonger son séjour. Autrement dit, le médecin hippocratique était convaincu que la qualité de ses soins était intimement liée à son enracinement dans un lieu et dans une population, voire une famille.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

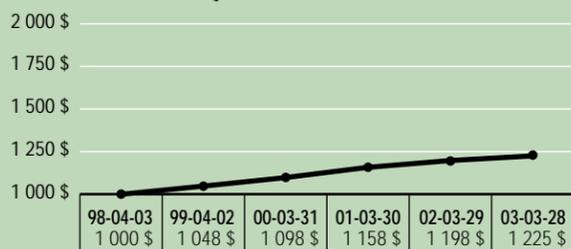
Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 28 mars 2003

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	2,32	2,86	3,74	3,99	4,15	4,51	10,014
Omnibus	-12,52	-4,19	-3,47	0,52	0,57	7,63	17,152
Fonds de placement	-16,28	-5,38	-7,52	-0,43	0,22	8,91	16,515
Équilibré	-15,86	-5,45	-6,86	-0,32	s.o.	1,17 (27.11.98)	9,209
Obligations canadiennes	8,90	7,36	s.o.	s.o.	s.o.	7,44 (16.03.01)	10,416
Obligations internationales	15,70	10,32	8,69	4,18	4,70	6,56	9,986
Actions canadiennes	-20,50	-8,59	-6,32	1,56	-0,08	7,76 (31.05.94)	13,039
Actions internationales	-26,46	-14,20	-17,58	-8,97	-4,34	1,49 (31.05.94)	6,478

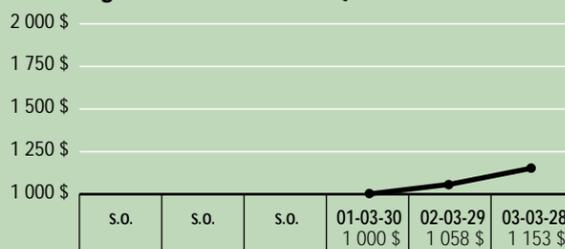
Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

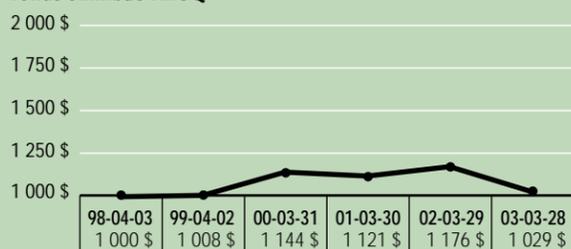
Fonds monétaire FMOQ



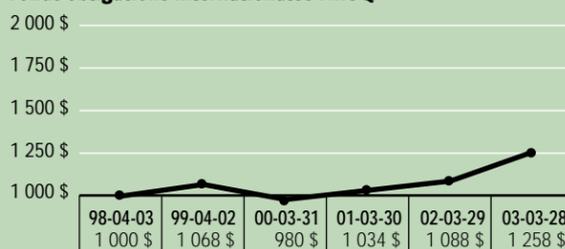
Fonds obligations canadiennes FMOQ



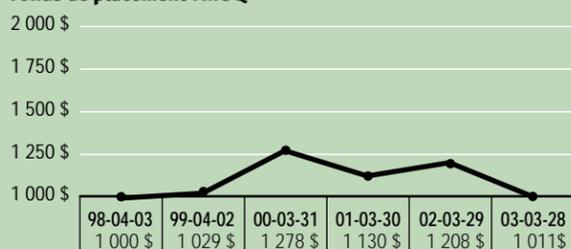
Fonds omnibus FMOQ



Fonds obligations internationales FMOQ



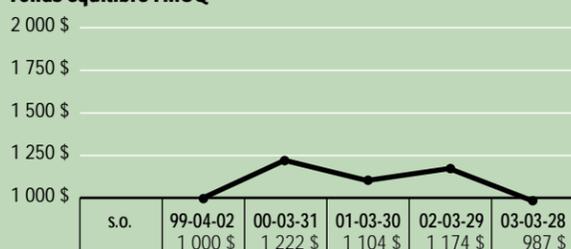
Fonds de placement FMOQ



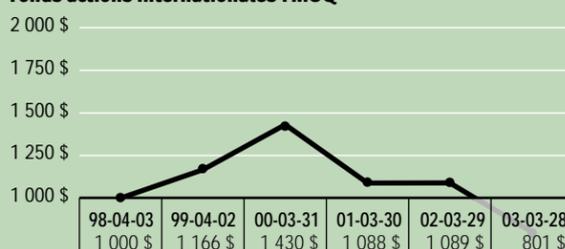
Fonds actions canadiennes FMOQ



Fonds équilibré FMOQ



Fonds actions internationales FMOQ



IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 2,51 % pour la période de sept jours arrêlée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

Heureuse « retraite »

Le personnel de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* souhaite transmettre au D^r Hugues Bergeron ses meilleurs vœux à l'occasion de son départ à titre de directeur des affaires professionnelles de la *Fédération des médecins omnipraticiens du Québec*. Bien que nous sachions que le D^r Bergeron continuera à œuvrer à temps partiel dans le réseau de la santé, ainsi qu'à siéger au conseil d'administration de la Société, nous lui souhaitons une « retraite » longue et heureuse.

Rappelons que le D^r Bergeron est impliqué au niveau de la gestion des Fonds FMOQ depuis près de 20 ans, d'abord comme trésorier de la FMOQ et, à ce titre, membre du Comité de retraite de la FMOQ. Par la suite, il a agi comme vice-président du conseil d'administration de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Nous ne pouvons passer sous silence qu'il fut, avec le D^r Jacques Dinelle, l'un des fondateurs de ladite Société. Nous sommes donc particulièrement heureux de pouvoir continuer, malgré cette semi-retraite, à bénéficier de son expertise et de ses judicieux conseils.



Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Québec

Place Iberville III
2960, boulevard Laurier
Bureau 040
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site internet : www.fondsfoq.com
Courriel : info@fondsfoq.com